

# Projet éolien de Mazinghien et Ribeauville

## Lettre d'information #1

Février 2024

### Le mot de la cheffe de projet

Depuis plusieurs mois, nous étudions l'opportunité de réaliser un nouveau projet éolien sur les communes de Mazinghien et Ribeauville. Au cours des années 2022 et 2023, une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune et des propriétaires et exploitants des zones pour le lancement d'études.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à démarrer les études qui composent un projet éolien. Ce sont ces longues études (deux ans environ) qui nous permettront de déterminer de combien d'éoliennes sera composé le projet, de quelle taille et à quels emplacements.

Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation, vous serez informés de chaque étape.



Juliette Degrave  
Cheffe de projets  
**RWE Renouvelables France**  
juliette.degrave@rwe.com

### L'énergie éolienne

Une technologie présentant de nombreux avantages

#### Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

#### Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10



#### Industrie compétitive

L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères

#### Faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol

#### Indépendance énergétique

La France possède le 2ème gisement éolien d'Europe

#### Objectifs nationaux ambitieux

La France s'est fixée un objectif de 24,1 GW d'énergie éolienne installée en 2023. Au 30 septembre 2022, cette puissance installée s'élevait à 20,4 GW.

### Actualité du projet : Installation d'un mât de mesure des vents

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données.

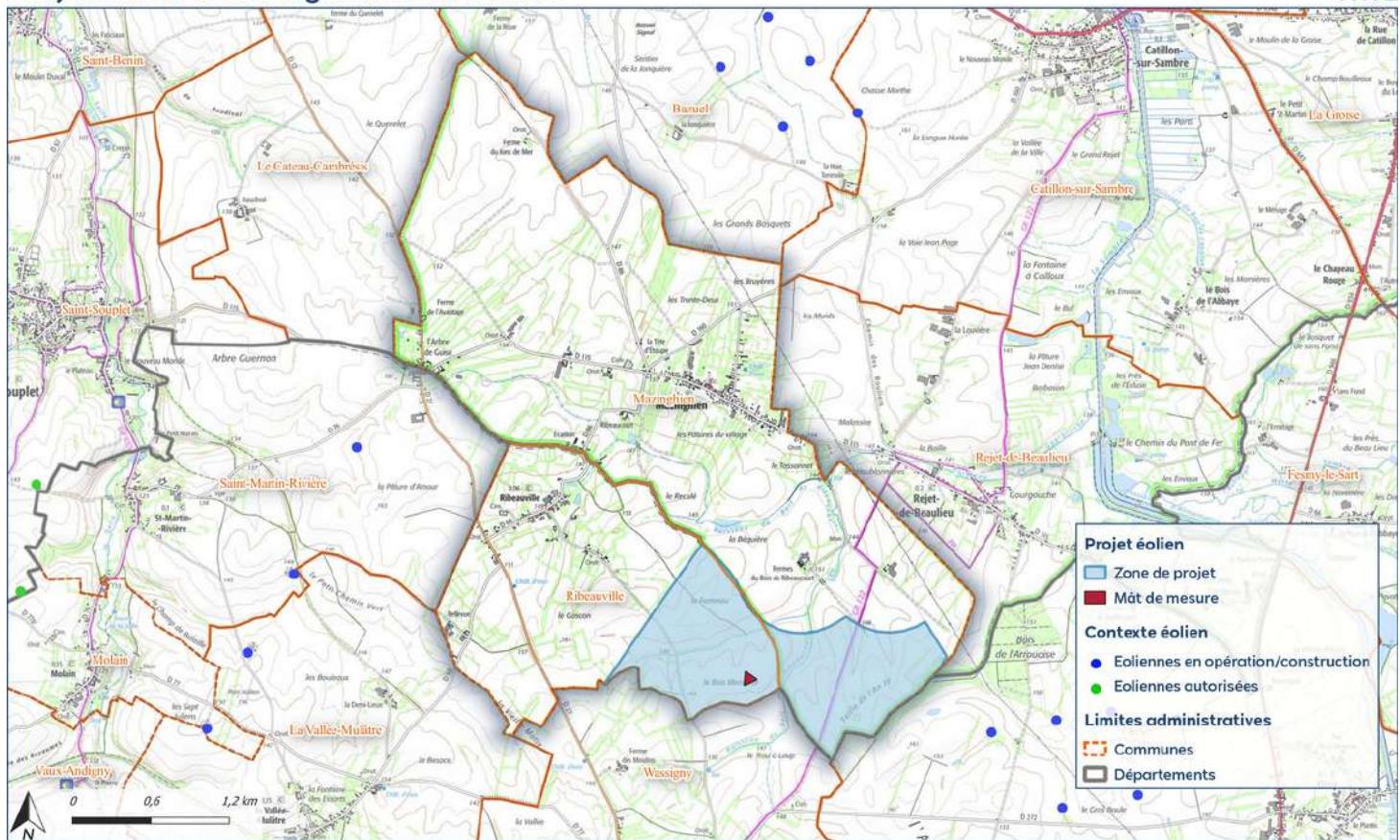
Un mât de mesure des vents va donc être installé mi-février au sein de la zone de projet, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât est d'une hauteur de 105 mètres.

Il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude environnementale.



# Le potentiel éolien

## Projet éolien de Mazinghien et Ribeauville



## La zone de projet

Dans le cadre d'un projet éolien, la définition de la zone de projet est le résultat de la superposition de plusieurs contraintes réglementaires : humaines, aéronautiques, environnementales ou paysagères.

La prise en compte de ces contraintes nous a permis de dégager une zone potentiellement favorable au développement d'un projet de parc éolien, située à l'Est de la commune de Ribeauville et au sud de la commune de Mazinghien. Celle-ci apparaît en bleu dans la carte ci-dessus.

## Les chiffres clés sur le potentiel projet éolien



7 à 9  
éoliennes

Le potentiel de la zone identifiée à Mazinghien et Ribeauville est aujourd'hui estimé à un maximum de 9 éoliennes, d'une hauteur de 150 m (en bout de pale).



3,6 à 4,5  
MW

La puissance unitaire par éolienne sera comprise entre 3,6 MW et 4,5 MW, soit une puissance totale comprise entre 25,2 MW et 40,5 MW

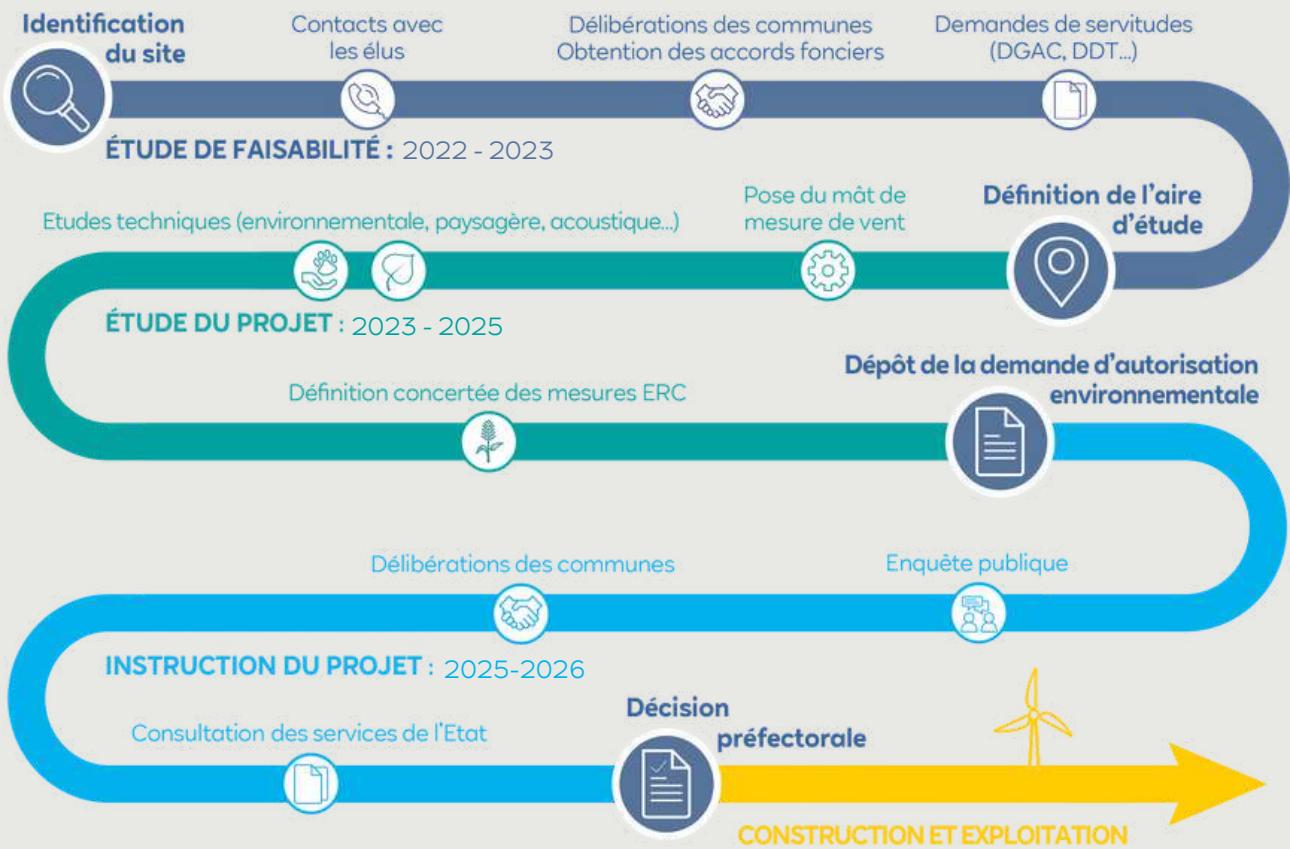


13 600  
foyers

8 éoliennes de 4 MW, permettraient l'alimentation de 13 600 foyers en électricité soit 30 300 habitants (chauffage électrique compris)

# Le planning du projet

Le développement d'un projet éolien est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements des machines.



## Un projet créateur de valeur pour le territoire et les habitants

Un projet éolien génère des retombées économiques pour le territoire d'implantation, sous de multiples formes. Premièrement, sous la forme de taxes perçues par les communes et la Communauté de communes (Impôt Forfaitaire des Entreprises de Réseaux, Taxe Foncière sur les Propriétés Baties, Cotisations Foncière des Entreprises etc.) Des estimations pourront être présentées lorsque le nombre d'éolienne et leur puissance seront connus plus précisément.

Les habitants du territoire pourront également en profiter par le biais de mesures volontaires de la part de RWE Renouvelables France : les mesures d'accompagnement du projet. Ces mesures pourront prendre diverses formes (financement de travaux d'économies d'énergie, dispositif de tarif d'électricité avantageux, bourse aux arbres, haies paysagères...) et seront travaillées en co-construction avec le territoire. Vous aurez votre mot à dire quant à la mise en place de ces mesures et nous vous en tiendrons informés au cours du développement du projet.

Le développement d'un parc éolien nécessite également un fort recours à de la main d'oeuvre locale, et ce, à n'importe quelle phase du projet : réalisation des études techniques, construction du parc, réalisation de la maintenance, réalisation des mesures de suivis etc. Les parcs éoliens sont donc des infrastructures créatrices de dynamisme économique à l'échelle locale !

# Qui sommes nous ?

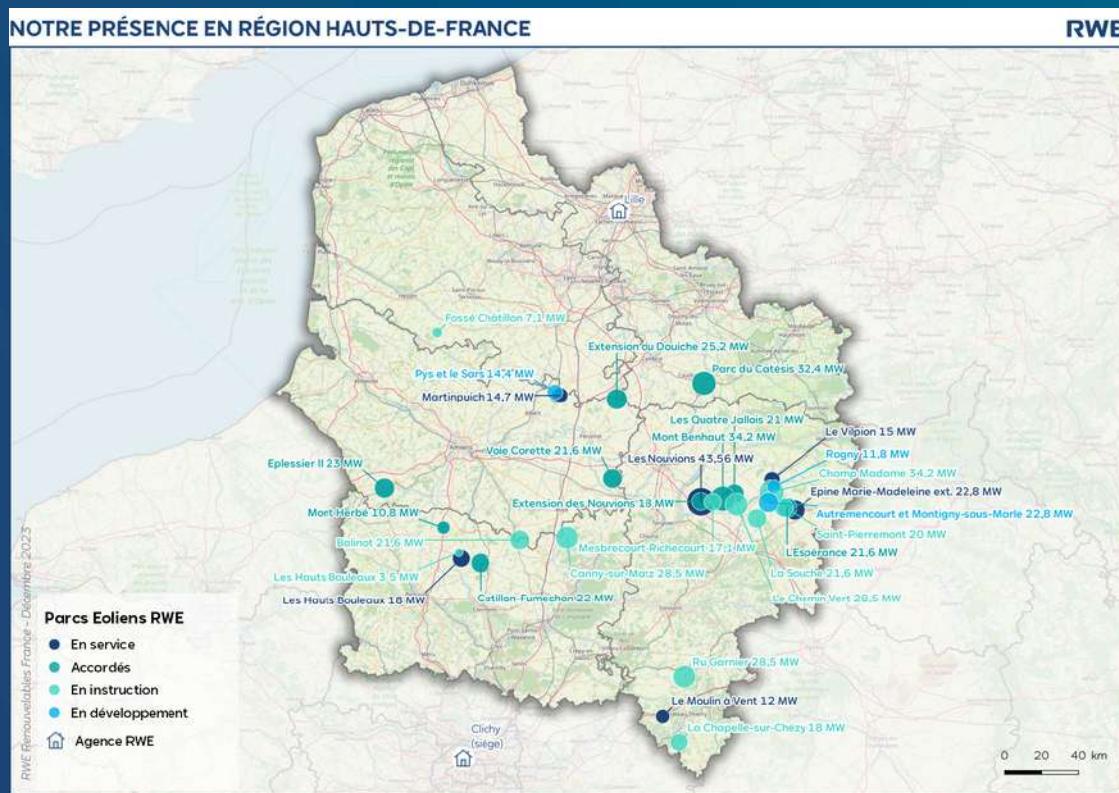
# RWE Renouvelables France

RWE Renewables est un acteur présent à l'international, sur différents secteurs (éolien terrestre et en mer, solaire, stockage...) et appartient au groupe historique allemand RWE. Ce dernier est en pleine transition pour un abandon des énergies fossiles et vise la neutralité carbone d'ici 2040.

Filiale française du groupe RWE Renewables, RWE Renouvelables France est l'un des principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables en France. Ce sont plus de 200 collaborateurs qui développent, construisent, exploitent et assurent la maintenance de parcs éoliens et solaires.

Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.

## Notre présence dans la région Hauts de France



Notre société est à l'origine du développement de plusieurs parcs, notamment le parc autorisé du Catésis sur les communes de Reumont et Troisvilles dans le département du Nord.

Nous avons également développé plusieurs parcs dans l'Aisne, d'ores et déjà en service tels que l'Extension d'Epine Marie-Madeleine sur les communes de Tavaux et Pontséricourt, Montigny-le-Franc et Agnicourt et Séchelles et le parc des Nouvions sur les communes de Nouvion-le-Comte et Nouvion-le-Catillon.

Depuis près d'un an, nous travaillons également en concertation avec les élus et les riverains de La Vallée-Mulâtre sur le développement d'un autre projet éolien de 2 à 4 éoliennes, au nord Est de cette commune. Un mât de mesure a été installé en septembre 2023, et les études sont en cours.